ars
Agence Régionale de Santé

ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais

CAZIN PERROCHAUD
association

BUREAU DU PAS :

COLLEGE JEAN ROSTAND

70 RUE PASTEUR
62250
MARQUISE

JORE Corinne, éducatrice spécialisée : 06-67-55-88-37

ROSE Françoise, enseignante coordonnatrice : 06-16-71-04-70

Adresse mail:
dsden62.pas-rostandmarquise@ac-lille.fr

PAS62
PÔLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ

PÔLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ

DÉPARTEMENT 62

PAS62

Binôme :

Enseignant coordonnateur
Educateur spécialisé

Renforcé par une équipe pluridisciplinaire

-> **Une expertise croisée** entre Education Nationale et Médico-Social

Les objectifs :

- Trouver des réponses rapides et adaptées aux difficultés que peuvent rencontrer les élèves du premier comme du second degré.
- Apporter aide et soutien aux élèves, aux familles, aux équipes pédagogiques et éducatives.

Le PAS n'est pas :

- Un moyen d'effectuer des bilans, un lieu de diagnostic ou de soin au sein de l'école
- Un dispositif réservé aux élèves en situation de handicap
- Un moyen d'obtenir un AESH

Vous êtes :

Famille

Elève majeur

Enseignant
(1er ou 2nd degré)

Directeur
Chef d'établissement,
Inspecteur

Complétez le document:

FICHE SAISINE FAMILLES/ ELEVES MAJEURS

FICHE SAISINE PROFESSIONNELS

Envoyez le par mail

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE

- Evaluation des besoins de l'élève
- Aménagements pédagogiques et éducatifs au sein de la classe.
- Evaluation de la pertinence d'une intervention de partenaires.
- Evaluation des besoins en outils et Matériel Pédagogique Adapté (MPA).

L'équipe PAS prendra contact avec les familles et avec les Directeurs d'écoles ou Chefs d'Etablissements suite à la réception et à l'étude de la fiche saisine.

L'action du PAS ne se substitue pas au rôle de la MDPH dans la reconnaissance des situations de handicap et la proposition de réponses de compensations.

L'équipe du PAS peut apporter son expertise aux familles dans leurs démarches auprès de la MDPH.